

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH**

Séance du : 26 septembre 2011

Convocation du : 19 septembre 2011

Objet : Maison des Services au Public de Veynes. Demande de subvention FEADER.

L'an deux mille onze, le vingt six septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Oze, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie Bermond

Etaient présents : R.Fournel, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle,
JM Bermond, R.Basset, M. Barbet, M.Rosenstiel, M. Chautant,
JC Salles, G. Garcin, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

Excusés : M. Barthélemy, A.Chevalier, F.Reynaud, F. Roux, F.Record,
C. Dargot remplacée par N.Lombard, G. Pitaval remplacé par Christine Souci

Le Vice-Président Jean-Louis Pelloux, chargé du dossier, informe les conseillers communautaires des évolutions de la demande de subvention déposée en mars dernier par la Communauté de Communes des Deux Buëch, auprès du FEADER, pour le fonctionnement de la Maison des Services au Public, à Veynes.

Après avoir expliqué les modifications au plan de financement initial, il propose aux délégués de solliciter le FEADER à hauteur de 2 500 € pour un coût d'opération de 6 329 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité, charge le Président des démarches administratives correspondantes.

votants : 17
pour : 17
abstention : 0
contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Oze, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président - Michel Mescle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20110926-2011_91-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2011
Publication : 30/09/2011

Pour le Président

